

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2021

RELATIVE AUX BIBLIOTHÈQUES ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE
PUBLIQUE - (N° 4240)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC34

présenté par
Mme Provendier, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« validé »,

le mot :

« approuvé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.